



PROCES VERBAL

Groupe de travail 3

Manche (VIIdc)

The Coach House – Dublin Castle

Vendredi 28 octobre 2011

Président: Daniel Lefèvre

Rapporteur suppléant: Alexandre Rodríguez

1. Accueil

- Remarques d'ouverture du président et présentations :

Le Président a ouvert la réunion et accueilli les membres, observateurs et les experts invités du groupe de travail 3 du CCREOS et les a invités à se présenter rapidement avant de démarrer les discussions. La liste des participants et des organisations qu'ils représentent peut être consultée dans sa totalité à l'annexe I.

- Excuses : Excuses ont été notées de la part de Jim Portus (SWFPO), Paul Françoise (FFSPM) et Delphine Roncin (CRPMEM Nord/Pas de Calais/Picardie).
- Ordre du jour: L'ordre du jour proposé a été adopté avec, à la demande du président, l'ajout de la présentation d'une carte incluant toutes les activités marines (reflétant les utilisateurs de la mer) dans la Manche.
- Adoption du rapport de la dernière réunion du GT3 (Dublin Castle, 6 juillet 2011): le rapport a été approuvé sans commentaires.

2. Election des membres du bureau du groupe de travail 3:

2.1. Nominations reçues:

Le secrétariat a présenté les nominations reçues dans les délais impartis. Daniel Lefèvre a indiqué qu'il accepte de continuer pour un nouveau mandat en qualité de président du GT3 et Jim Portus a également exprimé son désir de rester comme vice-président et rapporteur. Aucune autre candidature n'a été reçue.



2.2. Election du président, du vice-président et du rapporteur:

Les membres présents du groupe de travail 3 ont réélus à l'unanimité, Daniel Lefèvre pour le rôle de président et Jim Portus pour le rôle de vice-président et rapporteur.

Le président réélu a remercié les membres pour leur soutien et a exprimé sa gratitude pour les présidents sortants de l'assemblée générale (André LeBerre) et du comité exécutif (Sam Lambourn) du CCREOS, pour l'excellent travail accompli.

3. **Discussion eu égard aux priorités de travail du GT3 pour l'exercice 7**

Le cabillaud de Manche orientale et la sole de Manche occidentale ont été identifiés comme les deux stocks prioritaires qui seront gérés par le GT3 du CCREOS au cours de l'exercice 7. Les deux plans de gestion en vigueur qui n'ont pas donné les résultats escomptés en termes de reconstitution des stocks sont en cours d'examen.

Une attention particulière a également été apportée aux espèces hors quota car elles représentent les $\frac{3}{4}$ des espèces commerciales dans la Manche. Les mesures de gestion durable (i.e. exploitation, réglementation des activités des flottilles et marchés) pour les coquilles saint Jacques et les crustacés tels que le tourteau ont été plus particulièrement soulignées comme des sujets prioritaires car ces deux espèces présentent un intérêt commercial important pour les flottilles représentées par le GT3. Le bar et la dorade royale sont d'autres espèces qui mériteraient des discussions plus approfondies au cours des prochaines réunions du GT3.

Certains membres se sont demandés s'il serait pertinent dans le cadre particulier de la réforme de la PCP de développer et de proposer à la Commission des propositions à grande portée pour les espèces hors quota.

Le président a déclaré que ceci ne devrait pas entraver les progrès et que les mesures convenues par le CCREOS ne devaient pas nécessairement être adoptées au niveau européen (par exemple, il pourrait y avoir des recommandations d'accords entre les états membres concernés par les droits de pêche dans la zone). En conséquence, l'idée consisterait à refléter pour chaque stock concerné les avantages potentiels d'un régime plus réglementé (pas nécessairement des quotas) tout en reconnaissant les flottilles qui ont des droits de pêche historiques au sein des eaux territoriales françaises *vis-à-vis* d'autres flottilles ayant des activités de pêche dans la Manche suite au déplacement de l'effort résultant des réglementations (consommation précoce des quotas, épuisement des jours en mer dans d'autres zones).

Le président a suggéré la possibilité de mettre en place une réunion de groupe de discussion visant à s'occuper de certains des stocks mentionnés ci-dessus. Alexandre Rodríguez a encouragé les membres, à une utilisation optimum des ressources disponibles, à débattre de ces sujets au niveau du GT3 chaque fois que possible.



Il a également rappelé qu'un groupe de discussion peut être soumis au comité exécutif si un budget est disponible et que les conditions suivantes sont réunies:

- Il s'avère être une question d'intérêt commun pour plusieurs groupes de travail;
- Le travail préparatoire par un comité de direction est essentiel avant la réunion;
- Les membres clé et les experts scientifiques concernés sont identifiés ainsi que leur participation.

Le secrétariat a précisé qu'il a soumis le programme de travail du CCREOS à la Commission fin septembre conformément à ses procédures internes. Le programme de travail tenait compte des commentaires exprimés par les membres du comité exécutif et mentionnait les sujets débattus ci-dessus incluant une référence générale aux espèces hors quota.

4. Examen du plan de reconstitution du cabillaud pour la Manche orientale (VIId)

Caroline Gamblin, en qualité de rapporteur du groupe de discussion pour le cabillaud, a résumé l'échelle temps et la procédure qui ont démarré en avril 2011, avec un accent tout particulier sur les conclusions de l'étude et du groupe de discussion qui ont donné lieu à un document de position du CCREOS à ce sujet. Ce document a été soumis au CSTEP avant sa réunion de groupe de travail exécutif qui a eu lieu à Hambourg en juin. La Commission a ensuite organisé un séminaire début octobre afin d'analyser les recommandations du CSTEP et la nécessité d'effectuer une révision du règlement. Plusieurs membres du CCREOS ont participé à ce séminaire. Enfin, des discussions ont eu lieu lors de la réunion du groupe de travail du CCREOS le 27 octobre, sur la marche à suivre.

Mme Gamblin a insisté sur le fait que selon la Commission, un amendement ou une révision de ce plan ne sont pas réalisables à court terme. La procédure d'examen sera lancée lors de la réunion de cadrage du CSTEP qui aura lieu à Edinbourg en février 2012. Les membres du groupe de discussion du CCREOS ont convenu que tant qu'aucune donnée nouvelle n'est disponible, le CCREOS représentera son document de position adopté en juin 2011 à titre d'information lors de la réunion d'Edinbourg.

Action: Une délégation de représentants du CCREOS participera à la prochaine réunion du CSTEP à Edinbourg et le secrétariat du CCREOS enverra l'avis adopté en juin.

5. Insuffisances de données pour les évaluations de stock

Compte tenu que ce sujet n'a pas été traité lors de la précédente réunion du GT3 qui a eu lieu en juillet, les membres suivants ont été nommés coordinateurs de données de stock:

- Caroline Gamblin et Paul Trebilcock – Raies et requins
- Jim Portus – Sole VIIe
- Richard Brouzes et Luc Corbisier – Plie VIId et colin
- Paul Trebilcock - Rouget



La première tâche des coordinateurs du CCREOS vise à établir le contact avec les coordinateurs de stocks du CIEM et à échanger les opinions eu égard à l'existence d'insuffisances de données et à la responsabilité de cette situation. La Commission a rappelé aux membres qu'une demande a été reçue afin que le CIEM évalue la recommandation pour le bar et le rouget.

Action: Les coordinateurs de données du CCREOS vont établir le contact avec les coordinateurs de données du CIEM et faire le point sur la progression du travail, lors de la prochaine réunion du GT3.

6. Mise à jour sur l'examen du plan de gestion de la sole en Manche occidentale

En l'absence de Jim Portus, Alexandre Rodriguez a présenté une vue d'ensemble de la situation et de l'échange de correspondance entre le CCREOS et la Commission à propos de l'examen du Règlement du Conseil 509/2007. Il a également précisé que Jim compléterait ces informations par une note explicative qui serait mise en circulation après la réunion.

Les aspects suivants ont été soulignés plus particulièrement:

- Deux réunions de cadrage du CSTEP ont eu lieu en 2010 et une en 2011.
- Il est généralement perçu que le stock est en voie de reconstitution.
- En juillet, le CCREOS a soumis une opinion en réponse à la consultation publique de l'UE lancée par la Commission en mai 2011
- Le CCREOS recommande le maintien de F à 0,27, et attend une réponse de la Commission qui devrait arriver en février 2012.
- Un benchmarking aura lieu en parallèle en mars 2012 pour revoir les connaissances et la méthodologie existantes utilisées pour mesurer ce stock.

La Commission a précisé que le CCREOS a le temps en 2012 de débattre ce sujet et d'évaluer les différentes options fournies par le CIEM et le CSTEP.

Action: Jim Portus va fournir une note explicative présentant les développements récents en relation à la sole en Manche occidentale.

7. Conclusions de la réunion du groupe de discussion sur les raies et les requins

Il a été noté qu'un rapport oral de cette réunion est déjà fourni au Groupe de travail 2. Une réunion de groupe de discussion à ce sujet a eu lieu le 16 septembre à Madrid pour débattre de la proposition de l'industrie de la pêche irlandaise sur la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel pour les raies en zones VI et VII. Elle a également servi de forum où échanger des opinions et partager des expériences eu égard aux mesures de gestion pour la raie encouragées par l'industrie.



Il a été conclu que de meilleures connaissances scientifiques et une explication de la logique à la base de la recommandation du CIEM sont nécessaires pour que le CCREOS comprenne mieux la dynamique des populations et les spécificités des différentes espèces de raies.

Un document révisé rédigé par Maurice Clarke, conseiller scientifique de la proposition irlandaise a été mis en circulation mi-octobre avec un délai initial de trois semaines pour des commentaires préliminaires. Cependant, il a été estimé que les membres du CCREOS doivent effectuer une évaluation de chaque espèce de raie avant de prendre une décision finale ou de débattre du contenu de la proposition elle-même.

Action: Le secrétariat va inviter les membres du groupe de travail du CIEM sur les éla-smobran-ches à faire une présentation de la situation des stocks de raies lors du prochain groupe de discussion à ce sujet.

8. Aménagement de l'espace maritime dans la Manche

Le président du GT3 a présenté une carte qui présente la problématique environnementale (Natura 2000, AMP...) et activités industriels (parcs marins, granulats, éoliens, etc.) en Manche du côté français ainsi que tous les projets de zones de protection identifiées (JNCC, MCZ, etc.) du côté de la juridiction du Royaume Uni. Les zones proposées par le Royaume-Uni sont toujours en discussion et peuvent encore être modifiées avant le 31 décembre 2012.

M. le Président a présenté cette carte pour avoir un aperçu des difficultés et toutes les contraintes pour les professionnels du Royaume-Uni et France de pouvoir continuer leurs différentes activités de pêche dans l'espace mer de la Manche face à la mise en place de toutes ces zones nouvelles environnementales et avec toutes les nouvelles activités (éoliennes, extraction de granulats, rejets en mer des boues, portuaires, etc.)

La carte figure à l'annexe II du rapport.

9. Remarques de conclusion

Le président a résumé les actions convenues au cours de la réunion et a terminé la réunion en remerciant les participants, le secrétariat, les hôtes et les interprètes pour son bon déroulement.

La réunion a pris fin à 16h00

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

<u>MEMBRES</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Daniel	Lefèvre	CNPMEM Basse Normandie
Jacques	Bigot	CTFC
Richard	Brouzes	OPBN
Luc	Corbisier	SDVO
John	Crudden	European Anglers Association
Bruno	Dachicourt	France Pêche Durable et Responsable
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Raphael	Grollemund	FROM Nord (remplace Thierry Missonier)
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Mireille	Thom	World Wildlife Fund
<u>OBSERVATEURS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Fuensanta	Candela	DG MARE Commission Européenne
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
Karin	Dubsky	Coastwatch Europe
Edward	Fahy	Journaliste indépendant
Roy	Griffin	DG MARE –Commission Européenne

ANNEXE II. CARTE SUR AMENAGEMENT DE L'ESPACE MARITIME EN MANCHE

